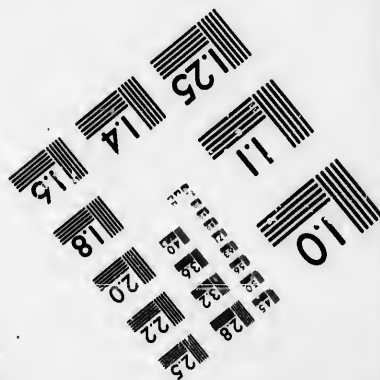
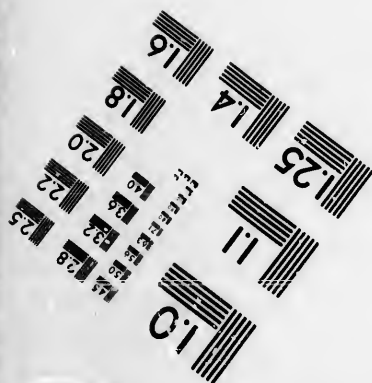
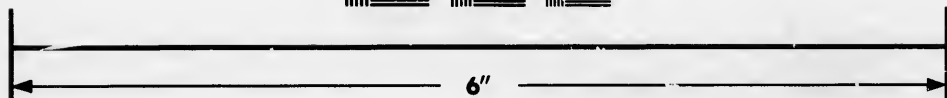
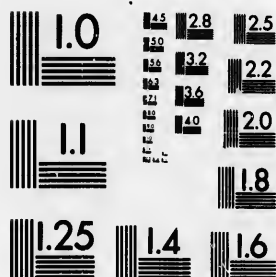


**IMAGE EVALUATION
TEST TARGET (MT-3)**



**Photographic
Sciences
Corporation**

23 WEST MAIN STREET
WEBSTER, N. J. 14580
(716) 872-4503

**CIHM/ICMH
Microfiche
Series.**

**CIHM/ICMH
Collection de
microfiches.**



Canadian Institute for Historical Microreproductions / Institut canadien de microreproductions historiques

© 1985

Technical and Bibliographic Notes/Notes techniques et bibliographiques

The Institute has attempted to obtain the best original copy available for filming. Features of this copy which may be bibliographically unique, which may alter any of the images in the reproduction, or which may significantly change the usual method of filming, are checked below.

L'Institut a microfilmé le meilleur exemplaire qu'il lui a été possible de se procurer. Les détails de cet exemplaire qui sont peut-être uniques du point de vue bibliographique, qui peuvent modifier une image reproduite, ou qui peuvent exiger une modification dans la méthode normale de filmage sont indiqués ci-dessous.

- | | |
|--|--|
| <input type="checkbox"/> Coloured covers/
Couverture de couleur | <input checked="" type="checkbox"/> Coloured pages/
Pages de couleur |
| <input type="checkbox"/> Covers damaged/
Couverture endommagée | <input type="checkbox"/> Pages damaged/
Pages endommagées |
| <input type="checkbox"/> Covers restored and/or laminated/
Couverture restaurée et/ou pelliculée | <input checked="" type="checkbox"/> Pages restored and/or laminated/
Pages restaurées et/ou pelliculées |
| <input type="checkbox"/> Cover title missing/
Le titre de couverture manque | <input checked="" type="checkbox"/> Pages discoloured, stained or foxed/
Pages décolorées, tachetées ou piquées |
| <input type="checkbox"/> Coloured maps/
Cartes géographiques en couleur | <input type="checkbox"/> Pages detached/
Pages détachées |
| <input type="checkbox"/> Coloured ink (i.e. other than blue or black)/
Encre de couleur (i.e. autre que bleue ou noire) | <input checked="" type="checkbox"/> Showthrough/
Transparence |
| <input type="checkbox"/> Coloured plates and/or illustrations/
Planches et/ou illustrations en couleur | <input type="checkbox"/> Quality of print varies/
Qualité inégale de l'impression |
| <input type="checkbox"/> Bound with other material/
Relié avec d'autres documents | <input type="checkbox"/> Includes supplementary material/
Comprend du matériel supplémentaire |
| <input type="checkbox"/> Tight binding may cause shadows or distortion
along interior margin/
La reliure serrée peut causer de l'ombre ou de la
distorsion le long de la marge intérieure | <input type="checkbox"/> Only edition available/
Seule édition disponible |
| <input type="checkbox"/> Blank leaves added during restoration may
appear within the text. Whenever possible, these
have been omitted from filming/
Il se peut que certaines pages blanches ajoutées
lors d'une restauration apparaissent dans le texte,
mais, lorsque cela était possible, ces pages n'ont
pas été filmées. | <input type="checkbox"/> Pages wholly or partially obscured by errata
slips, tissues, etc., have been refilmed to
ensure the best possible image/
Les pages totalement ou partiellement
obscurcies par un feuillet d'errata, une pelure,
etc., ont été filmées à nouveau de façon à
obtenir la meilleure image possible. |
| <input type="checkbox"/> Additional comments:/
Commentaires supplémentaires: | |

This item is filmed at the reduction ratio checked below/
Ce document est filmé au taux de réduction indiqué ci-dessous.

10X	14X	18X	22X	26X	30X
<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>
12X	16X	20X	24X	28X	32X

The copy filmed here has been reproduced thanks to the generosity of:

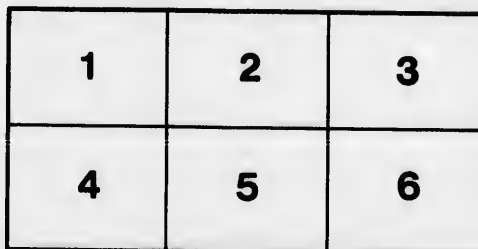
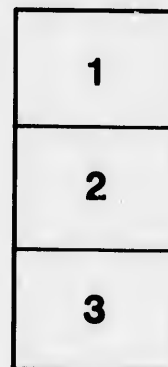
Library of the Public
Archives of Canada

The images appearing here are the best quality possible considering the condition and legibility of the original copy and in keeping with the filming contract specifications.

Original copies in printed paper covers are filmed beginning with the front cover end ending on the last page with a printed or illustrated impression, or the back cover when appropriate. All other original copies are filmed beginning on the first page with a printed or illustrated impression, and ending on the last page with a printed or illustrated impression.

The last recorded frame on each microfiche sheet contain the symbol \rightarrow (meaning "CONTINUED"), or the symbol ∇ (meaning "END"), whichever applies.

Maps, plates, charts, etc., may be filmed at different reduction ratios. Those too large to be entirely included in one exposure are filmed beginning in the upper left hand corner, left to right end top to bottom, as many frames as required. The following diagrams illustrate the method:



L'exemplaire filmé fut reproduit grâce à la générosité de:

La bibliothèque des Archives
publiques du Canada

Les images suivantes ont été reproduites avec le plus grand soin, compte tenu de la condition et de la netteté de l'exemplaire filmé, et en conformité avec les conditions du contrat de filmage.

Les exemplaires originaux dont la couverture en papier est imprimée sont filmés en commençant par le premier plat et en terminant soit par la dernière page qui comporte une empreinte d'impression ou d'illustration, soit par le second plat, selon le cas. Tous les autres exemplaires originaux sont filmés en commençant par la première page qui comporte une empreinte d'impression ou d'illustration et en terminant par la dernière page qui comporte une telle empreinte.

Un des symboles suivants apparaîtra sur la dernière image de chaque microfiche, selon le cas: le symbole \rightarrow signifie "A SUIVRE", le symbole ∇ signifie "FIN".

Les cartes, planches, tableaux, etc., peuvent être filmés à des taux de réduction différents. Lorsque le document est trop grand pour être reproduit en un seul cliché, il est filmé à partir de l'angle supérieur gauche, de gauche à droite, et de haut en bas, en prenant le nombre d'images nécessaire. Les diagrammes suivants illustrent la méthode.

rrata
to

pelure,
n à

MES CO-PAROISSIENS,

Des hommes méchants et pervers ont depuis longtems jeté parmi nous des semences de haine et de discorde, ils croient le moment arrivé où ils pourront en recueillir les fruits ; et un redoublement de méchanceté active se fait appercevoir.

Les faux rapports, les mensonges, les calomnies les plus atroces, rien n'est omis ; non contents d'employer ces armes perfides dans le secret, d'en faire circuler le venin par le canal de la conversation dans les réunions publiques et particulières ; et présomptueux du silence du mépris qu'ils ont jusqu'ici éprouvés, ces hommes à qui rien ne coûte pour parvenir à leur inique but, et dont l'âme avilie par une longue habitude des passions haineuses, ces hommes dis-je, s'efforcent de faire circuler au loin leur poison, par le moyen des gazettes.

Mais vous en ferez justice mes concitoyens, vous ferez voir à ces hommes turbulens que les injures, les calomnies, les publications diffamatoires ne sont pas des moyens propres à acquérir votre confiance : que si on peut par de tels moyens surprendre pour un moment votre bonne-foi et vous en imposer, votre jugement est trop bon pour ne pas bientôt découvrir la trame, et par suite, déjouer l'intrigue. Vous repousserez, loin de vous, pour ne plus admettre dans votre confiance des hommes qui vous ont trompés, qui veulent chasser de vos cœurs les doux sentimens d'amitié et de concorde, qui y regnaient, pour y substituer toutes les vilaines passions, qui troublent la société et la rend inquiète et malheureuse.

J'ai dit que l'on se servait des Gazettes pour faire circuler au loin le poison. Je pourrais facilement là-dessus référer à des écrits dans plusieurs numéros de la *Minerve* ; mais je me contenterai pour le moment d'indiquer le numéro de jeudi dernier, où a paru le plus ridicule fatras, le plus hardi tissu de mensonges et de méchanceté qu'il soit possible d'imaginer. Heureusement que la virulence la grossièreté, la hardiesse inconcevable de cet écrit, ne laissent rien à redouter de ces effets. La vipère s'est mordue elle-même en voulant mordre l'objet de sa haine.

CONCITOYENS,

J'ai eu le bonheur pendant ma gestion comme Marguillier, de me concilier votre estime et votre bienveillance par l'exécution stricte de mes devoirs, vous m'avez depuis, témoigné votre confiance d'une manière bien flatteuse, lorsqu'il s'est agi de bâtir notre belle Eglise paroissiale. J'ai eu l'avantage (et je l'apprecie infiniment) de jouir sans interruption de cette honorable estime ; et j'ai la conscience de n'avoir rien fait qui dût m'en priver. Au contraire, j'ai acquis de nouveaux droits par une continuation de peines et de soins, et par un sacrifice considérable de temps pris à des occupations qui en exigeaient l'emploi dans sa totalité. Ce que Je dis de moi en particulier, à cet égard, doit s'appliquer également au corps respectable des Marguilliers auquel j'ai l'honneur d'appartenir, et aux Messieurs *non Marguilliers* qui aussi, ont consacré leur temps et leur travaux à la bâtisse du noble édifice, qui fait le plus bel ornement de notre ville, et l'admiration des étrangers. La vitupération et l'injure seraient-elles donc notre récompense ? Je suis, et ils sont comme moi, membres de ce corps, les Messieurs qui ont été honteusement calomniés ; contre lesquels on cherche à exciter votre méfiance. Que dis-je, votre haine même. On voudrait causer de l'embarras dans les affaires pécuniaires de la Fabrique : voilà le but auquel tendent toutes ces menées. Il faut que nous soyons punis, car nous avons eu l'audace de bâtir une Eglise sans la participation, et même contre le gré de gens implacables, qui ne nous le pardonnent point !! Le souffrirez-vous ? y prêterez-vous les mains ? Non, Concitoyens ! vous n'en ferez rien, et vous ferez retomber sur la tête des coupables, la confusion dont ils veulent abreuver les administrateurs de votre Fabrique.

C'est comme membre de la Fabrique de Montréal que j'entends en ce moment, non pas de réfuter les mensonges et les calomnies dont ces gens se sont rendus coupables ; je n'en ai pas le loisir ; et je ne puis les suivre dans la fange. D'ailleurs vous saurez bien en faire justice vous-mêmes. Je ne veux que vous éclaircir sur vos véritables intérêts relativement à la vente des Bancs de l'Eglise Paroissiale, qui aura lieu Dimanche prochain le 21 de ce mois ; et qui a donné occasion aux machinations, au moyen desquels on veut aujourd'hui agiter la paroisse, et en troubler l'harmonie.

Vous savez, Messieurs, que notre Eglise a coûté beaucoup. Elle n'a pas coûté moins de Soixante Mille Louis. Vous savez que la Paroisse n'avait d'autres moyens pour bâtir ce noble édifice, qu'une souscription généreuse des paroissiens, au montant de Dix Mille Louis : et qu'elle comptait sur le revenu annuel des Bancs, pour le remboursement des sommes à emprunter, et pour le paiement des intérêts : le casuel suffisant, à peu-près, aux dispenses courantes. Vous savez de plus que les Tours ne sont point achevées. Que la Terrasse autour de l'Eglise n'est pas même commencée ; qu'il faut un Mur avec Grillage audevant de l'Eglise ; qu'ils nous faudrait un Jeu complet de Cloches ; un Orgue qui correspondit à la majesté du Temple ; du Linge, des Ornaments, etc. etc. Vous savez tout cela, dis-je, et pourriez-vous blâmer vos marguilliers de ce qu'ils adoptent les mesures les plus propres à procurer à la Fabrique les moyens d'acquitter aussitôt que possible la dette contractée, et subvenir aux autres dépenses que je viens d'énumérer ? En supposant que par la vente des Bancs, pour un tems limité, au lieu de les vendre pour la vie des adjudicataires, vous payeriez une tant soit peu plus forte rente annuelle, ne serais-ce pas un moyen bien doux de contribuer à former les fonds nécessaires aux besoins que je viens d'indiquer ? Et est-ce que vous ne vous y préferiez pas avec plaisir ?

On vous dit que la chose est illégale ; mais l'opinion des plus habiles Jurisconsultes prise, lors de la première vente des Bancs et depuis ne vaut-elle pas les clameurs de quelques écrivailleurs de gazettes, et les crailleries de quelques boute-feux ? Permettez-moi de le demander : les Marguilliers ont-ils un intérêt distinct, différent du vôtre ? ne sont-ils pas sur le même pied ? Si c'est no avantage pour vous d'avoir des Baux à vie, de ne point passer de Contrats ; n'est-ce pas aussi leur avantage à eux ? Certainement, me reprendrez vous. Et bien ! comment est-il possible pour des gens de bon sens de supposer pour un instant que les Marguilliers voulussent faire des règlements, ou adopter des mesures qui ne seraient pas pour l'avantage de tous, puisque leur intérêt est le même que le vôtre ? La chose saute aux yeux. Il n'y a personne parmi vous assez simple pour croire ce que disait hier un de nos savants de rue, que les coffres de la Fabrique regorgeaient d'or et d'argent ! (et sans doute par suite que les Marguilliers se l'appropriaient !!) De telle sottises sont sans doute pitoyables, et vous en rirez ; mais la méchanceté en est frappante. Beaucoup d'entre vous ont eu connaissance des abus criants qui ont résulté des Baux à vie. La vente avait-elle lieu lorsqu'il y avait de la compétition, les adjudicataires remettaient bientôt leurs Bancs sous divers prétextes, dans la vue de les racheter à plus bas prix, à une vente subséquente, qu'ils rendaient nécessaire. *Et j'accuse hautement de ce manège un des plus zélés et animés partisans actuels des Baux à vie, dont je donnerai le nom quand on voudra.* La vente au contraire avait-elle lieu par un jour de mauvais temps, où il ne se trouvait que peu d'onchérisseurs à la porte de l'Eglise, on gardait alors les Bancs ; on en faisait un objet de spéculation ! J'ai moi-même pendant bien des années payé quarante piastres par an pour l'usage d'un Banc qui n'en donnait pas deux à la Fabrique. Il n'y avait point de réciprocité ; on obligeait la Fabrique à reprendre les Bancs lors qu'on les croyait chers, et elle ne pouvait les reprendre, tout évident qu'il fût, qu'on en faisait un mauvais usage.

Est-on bien sûr, lorsque l'on achète un banc, qu'il nous conviendra toujours ? Que l'on voudra le garder pour la vie ? Ne se trouve-t-on pas quelquefois dans le cas de devenir l'adjudicataire d'un banc qui déplaît. Et n'est-on pas bien aise de pouvoir se dire, que dans deux ou trois ans, l'on pourra s'en procurer un plus convenable ? Aujourd'hui, les moyens peuvent ne pas permettre de prendre un banc dans la nef, où ils sont d'ordinaire plus cher ; mais dans quelques années, la fortune sera augmentée, et on arrivera à se placer à l'église plus avantageusement. N'est-ce pas là un grand avantage que donne la location des bancs pour un tems limité ?

On se récrie, on prétend le coût d'un contrat devant notaire ; mais peut-on être de bonne foi, quand on se sert d'un pareil argument ? Jo vous le demande, un misérable trente-sols ; est-il une rétribution trop forte pour la rédaction d'un contrat, et la délivrance de deux copies par un notaire ?

Le temp viendra, doit venir, où les revenus de la Fabrique seront tels, qu'elle diminuera de la moitié, ou des trois quarts, des charges actuelles pour la sonnerie, et les enterremens. Les bancs doivent nécessairement rester au plus haut enchérisseur, vous le sentez. Mais pour hâter le moment de la diminution des charges, il faut se prêter cordialement à augmenter autant que possible le revenu de la Fabrique. Il faut être d'accord avec les Marguilliers et leur donner appui, Il faut bannir de son cœur toute l'aigreur qui, malheureusement aurait pu y entrer, et s'entraider comme une réunion de frères.

Croyez ce que je vous dis, dans toute la sincérité de mon âme, que la Fabrique n'a et ne peut avoir d'autres intérêts que les vôtres, qu'elle vous est toute dévouée, et que chacun de ses membres bénira le moment où la paix et l'harmonie régneront entre elle et les Paroissiens généralement.

Venez donc, Dimanche prochain, à l'adjudication des Bancs qui aura lieu ce jour là ; venez-y dans des dispositions bénignes, résolu de ne point troubler, et de ne point souffrir que l'on trouble la tranquillité ni l'ordre qui doivent régner à la porte du temple de Dieu.

Pardonnez-moi, mes chers Concitoyens, la longueur de cette adresse. J'aurais pu dire beaucoup plus, mais je ne pouvais dire moins.

Agrérez, je vous prie, l'assurance que je vous donne du plus parfait dévouement à vos intérêts, et croyez que je suis bien sincèrement,

Mes chers Concitoyens, et Co-Paroissiens,
 Votre fidèle et obéissant serviteur,

FRS. ANT. LAROCQUE,
Ancien Marguillier

